



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

Réunion restreinte 5 février 2019 à Besançon

Président de séance : M. Michel BOURNEZ

Présents : MM. Thierry CORROYER – Michel MALIVERNAY – Dominique MENETTRIER - Jean-Louis MONNOT

Excusé : M. Michel NAGEOTTE

1– SENIORS

1.1 TIRAGE DES 1/16EMES DE FINALE DE LA COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE SENIORS

La commission homologue les résultats du 4^{ème} tour de la Coupe Bourgogne-Franche Comté sous réserve des dossiers éventuels en cours.

Ci-dessous, le tirage au sort des 1/16èmes de Finale effectué à l'Hôtel Mercure/Accor de Besançon.

- Match 01 - Longvic/La Charité
- Match 02 - Snid/Sens FC
- Match 03 - Paron/AJ Auxerre 2
- Match 04 - Sanvignes/Gueugnon FC
- Match 05 - Cluny/AS PTT Dijon
- Match 06 - Racing Besançon/IS Selongey
- Match 07 - Beaune/Jura Dolois Football
- Match 08 - Paray/4 Rivières 70
- Match 09 - Montceau/Louhans Cuiseaux
- Match 10 - Saint Apollinaire/Montfaucon Morre Gennes
- Match 11 - Maconnais UF/Dijon FCO 2
- Match 12 - FC Sochaux Montbéliard 2/Baume Les Dames
- Match 13 - Morteau Montlebon/Grandvillars
- Match 14 - Roche Novillars/Levier
- Match 15 - ESS Entre Roches/Pont de Roide Vermondans
- Match 16 – Pouilley les Vignes/Besançon Football

Ces rencontres se joueront le week-end du 9 -10 mars 2019.

1.2 PROGRAMMATION DES MATCHES

Suite à l'annulation générale des matches du 2 et 3 février, la commission décide de reprogrammer ces rencontres aux 23-24 Février 2019.

Rappel des rencontres :

- . Louhans Cuiseaux/La Charité 23/02 à 18h
- . Gueugnon FC/Besançon Football 23/02 à 18h
- . Dijon FCO 2/Jura Dolois Football 23/02 à 18h
- . FC Sochaux Montbéliard 2/Avallon CO 23/02 à 18h
- . Auxerre AJ 2/Grandvillars 23/02 à 18h
- . Racing Besançon/Montceau 23/02 à 18h

. IS Selongey/Morteau Montlebon

Fixé le 23/02 à 18h

Matches restant à programmer :

. Morteau Montlebon / Gueugnon FC du 19/01

A fixer

. FC Sochaux Montbéliard FC 2 / Morteau Montlebon du 12/01

A fixer

2- JEUNES

2.1 TIRAGE COUPE U18 CA

La commission homologue les résultats du 2^{ème} tour de la Coupe U18, sous réserve des dossiers éventuels en cours.

Pour ce 3^{ème} tour, 16 équipes sont qualifiées. La commission procède au tirage au sort des 1/8èmes de finale de la Coupe U18 qui se disputeront le dimanche 24 mars 2019 à 15h00.

A noter qu'il est fait application de l'article 121 qui stipule que pour les 1/8^{ème} de finale « *deux équipes de même club se rencontrent obligatoirement* ».

Match 01 - Auxerre AJ / Auxerre AJ 2

Match 02 - Chalon FC / Chalon FC 2

Match 03 - Vesoul FC / Vesoul FC 2

Match 04 - Belfortaine ASM 2 / Belfortaine ASM

Match 05 - Nevers 58 FC / Auxerre Stade

Match 06 - Sens FC / Montceau FC

Match 07 - GJ du Salon / Pontarlier CA

Match 08 - Dijon USC / Maconnais UF

2.2 TIRAGE COUPE U16 CA

La commission homologue les résultats du 2^{ème} tour de la Coupe U16, sous réserve des dossiers éventuels en cours.

Pour ce 3^{ème} tour, 16 équipes sont qualifiées. La commission procède au tirage au sort des 1/8èmes de finale de la Coupe U16 qui se disputeront le dimanche 24 mars 2019 à 13h00.

Match 01 - Le Creusot JO / Sens FC

Match 02 - Nevers 58 FC / Beaune AS

Match 03 - Dijon USC / Jura Sud Foot

Match 04 - Maconnais UF / Chalon FC

Match 05 - Racing Besançon / Audincourt AS

Match 06 - Exincourt Taillecourt / Belfortaine ASM

Match 07 - Jura Dolois / Besançon Foot

Match 08 - Champagnole / Dijon ASPTT

2.3 TIRAGE COUPE U15 CA

La commission homologue les résultats du 1^{er} tour de la Coupe U15, sous réserve des dossiers éventuels en cours.

Pour ce 2^{ème} tour, 16 équipes sont qualifiées. La commission procède au tirage au sort des 1/8èmes de finale de la Coupe U15 qui se disputeront le samedi 23 mars 2019 à 16h00.

A noter qu'il est fait application de l'article 121 qui stipule que pour les 1/8^{ème} de finale « *deux équipes de même club se rencontrent obligatoirement* ».

Match 01 - Chalon FC / Chalon FC 2
Match 02 - Belfortaine ASM 2 / Belfortaine ASM
Match 03 - Dijon FCO / Dijon FCO 2
Match 04 - Vesoul FC / Racing Besançon
Match 05 - FC Sochaux Montbéliard / Pontarlier CA
Match 06 - Nevers FC 58 / Maconnais UF
Match 07 - Auxerre AJ / Montceau FC 2
Match 08 - Dijon ASPTT / Jura Dolois

2.4 FORFAIT

. Forfait Général de GJ Triangle d'Or Mouchard

La commission enregistre le forfait général du GJ Triangle d'Or Mouchard en U16R2 et inflige une amende de 100€ à ce club.

Prie les clubs de cette compétition d'en prendre note.

2.5 DEMANDE

. Match n°21870.2 – U17R – GJ Jura Foot Centre / GJ du Salon du 24/02/19

La commission prend connaissance de la demande des deux clubs d'avancer la rencontre au 16/02/19 à 15h00 au stade de la Plaine de Jeux à Lons le Saunier.

Elle donne son accord sous réserve que ces clubs ne soient pas qualifiés en Finale Régionale Futsal.

2.6 – AMENAGEMENT DES HORAIRES DES MATCHES

La commission prend connaissance des demandes des clubs pour les horaires des rencontres des Intersecteurs

FC Grand Besançon pour les matches à domicile en Intersecteurs U18 à 15h00

Lure JS pour les matches à domicile en Intersecteurs U18 à 17h30

La Clayette pour les matches à domicile en Intersecteurs U15 à 15h00

Fontaine les Dijon pour les matches à domicile en Intersecteurs U15 à 17h00

3– FEMININES

3.1 TIRAGE AU SORT DES 1/8EMES DE FINALE DE LA COUPE FEMININE BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

La commission homologue les résultats du 3^{ème} tour de la Coupe Féminine Bourgogne-Franche Comté, sous réserve des dossiers éventuels en cours.

A noter que les rencontres en retard du 3^{ème} Tour, L'Isle sur Doubs/Baume les Dames et Beure/Belfort ASM se sont fixées le dimanche 3/03/19.

Ci-dessous, le tirage au sort des 1/8èmes de finale effectué à l'Hôtel Mercure/Accor de Besançon.

Match 01 - Montchanin/Dijon FCO 2 Féminin

Match 02 - Stade Auxerre /IS Selongey

Match 03 - Louhans Cuiseaux/Chatenoy

Match 04 - Longvic/Mellecey Mercurey

Match 05 – Colombier Fontaine/Belfortaine ASM ou Beure - Date et terrain à déterminer

Match 06 – Racing Besançon/Saint Vit

Match 07 - Villers les Pots/Les Fins

Match 08 - Baume les Dames ou L'Isle sur le Doubs/Vesoul – Date et terrain à Déterminer

Les rencontres sont fixées le Dimanche 3 mars 2019 à 15h00 sauf les rencontres n°5 et 8.

3.2 - DEMANDE

. Courriel de Jura Lacs

La commission prend connaissance du courriel de Jura Lacs informant de son désengagement pour la compétition U18R2 Féminine Phase Printemps.

Elle en prend note

Le Président de Séance,

Michel BOURNEZ

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football